37e ANNÉE. N° 54. — 5 Centimes — MARDI 18 MAI 1897

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 18 Mai

BULLETIN

La vie politique. — Militarisme allemand.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui que rentre la Chambre, et depuis deux ou trois jours déjà la vie politique a repris avec une intensité extrême.

Samedi, MM. Goblet et Millerand ouvraient le feu dans un banquet donné pour fêter le nouveau président du conseil général de la Seine.

Dimanche, à Paris, c'est M. Bourgeois qui parlait à la Sorbonne, dans une réunion présidée par M. Berthelot.

A Amiens, c'est M. Guieysse, ancien ministre des colonies, qui a fait une conférence sous la présidence de son ancien collègue M. Mesureur.

A Valence, M. Méline, président du conseil, a prononcé un discours au concours régional agricole.

Tous ces discours sont évidemment le *prélude* des discussions qui vont sans doute reprendre de plus belle, au Palais Bourbon.

Quant à la Chambre, son ordre du jour porte, en tête, la discussion du projet de loi sur l'adduction à Paris des eaux du Loing et du Lunin, et le débat sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Samedi prochain, interpellation de M. Jaurès sur la situation de l'agriculture et des ouvriers agricoles.

* * *

On a dit, non sans raison, que si les succès remportés par les Turcs sur les Grecs, consolidaient l'empire ottoman, du moins momentanément, ils marquaient aussi le rétablissement de l'influence allemande en Europe.

Ce double résultat n'est pas contestable. Le rôle important joué par la diplomatie berlinoise dans les négociations auxquelles les grandes puissances ont pris part, depuis le commencement du conflit gréco-turc jusqu'à ce jour, prouve d'une manière évidente que, comme au temps du prince de Bismarck, l'Allemagne a reconquis sa primauté internationale et qu'elle dirige les conseils de l'Europe.

Ce résultat a été obtenu par la promptitude dans la décision, par l'esprit de suite, la fermeté et l'énergie. Ce sont aussi ces qualités qui ont contribué à rendre son organisation militaire si forte, si redoutable.

* * *

Puisque les Allemands continuent à se mettre sur un pied de guerre formidable, puisqu'ils s'organisent sur notre frontière en vue d'une offensive rapide et immédiate, il est de notre devoir de ne pas rester inactifs et de nous mettre en mesure de rendre, le cas échéant, coups pour coups.

Sans doute, le pays s'est déjà imposé de grands sacrifices dans ce but, mais puisque la « paix armée » est devenue un mal nécessaire, nous sommes bien obligés de faire comme les autres ; notre sécurité l'exige.

En présence des forces allemandes qui occupent la frontière d'Alsace Lorraine et des ouvrages de toutes sortes qui la transforment en un camp retranché, il est urgent que nous ayons de ce côté une avant-garde de couverture extrêmement puissante, pour s'opposer à l'envahissement de notre territoire par l'armée prussienne de première ligne.

Et puis, on a répété maintes et maintes fois que nos moyens de concentration et de transports sont insuffisants, qu'ils sont trop inférieurs à ceux dont l'Allemagne dispose.

Cela est absolument vrai. Nos chemins de fer stratégiques ne sont pas assez nombreux. En cas de mobilisation, il nous faudrait plus de temps qu'aux Allemands pour transporter sur la frontière de l'Est, des troupes qui sont en garnison dans le midi ou le centre de la France.

Ainsi, par exemple, on a souvent démontré qu'il était indispensable de créer un chemin de fer stratégique de Châlons-sur-Marne à Saint-Mihiel au camp des Romains, parce qu'il est reconnu qu'en cas de mobilisation, ou de concentration, la voie de Lérouville à la frontière serait tout-à-fait insuffisante ; non seulement elle serait vite encombrée, mais qu'arriverait-il si, pour une cause ou pour une autre, elle devenait impraticable.

Il y a là, de la part de l'administration compétente, une négligence d'autant plus déplorable et plus répréhensible, qu'elle pourrait avoir, en cas de guerre, les conséquences les plus désastreuses. Les négligences de cette sorte nous ont coûté cher en 1870 !...

Ce ne sont pas les Allemands qui commettraient une pareille faute !

INFORMATIONS

Élection législative

Haute-Garonne. — Saint-Gaudens, 2e circonscription

Inscrits, 20,819 ; votants, 14,832

MM. Ruaut, radical.....	7,064	voix
Capéran, radical-social.	2.190	
Larrieu, radical-social	1.495	
Clavery, progressiste...	3 961	

Il y a ballottage.

Élection au Conseil général

2e Canton de Brest

Inscrits, 12,210 ; votants, 4,184.

M. Goasdoue, républicain progressiste, 3,391 voix, élu.

M. Goasdoue, qui n'avait pas de concurrent, remplace M. Lejeune, maire de Lambezellec, décédé.

Le Président du Conseil à Valence

M. Méline, président du Conseil, a présidé dimanche la distribution des récompenses du concours régional agricole à Valence.

Il a été reçu sur le quai de la gare par les sénateurs et députés de la Drôme, le préfet du département et le Conseil municipal de Valence.

Le maire, M. Chalamet, a présenté ses souhaits de bienvenue, auxquels M. Méline a répondu en quelques mots.

L'orphéon a joué la *Marseillaise* et le cortège s'est formé pour gagner la Préfecture.

Sur le parcours, les troupes de la garnison ont rendu les honneurs.

M Méline a reçu ensuite les autorités à la Préfecture.

M. Lagarde

M. Lagarde, gouverneur de la côte française des Somalis, a été reçu vendredi par le ministre des colonies et samedi par le Président de la République et le ministre des affaires étrangères, auxquels il a rendu compte de la mission dont il vient de s'acquitter auprès du négus Ménélik.

L'Exposition de 1900

Le règlement général de l'Exposition de 1900 vient d'être publié. Il renferme 108 articles.

L'Exposition sera ouverte le 15 avril et close le 5 novembre.

A l'exposition contemporaine sera jointe une exposition rétrospective centennale résumant les progrès accomplis depuis 1800.

Les machines seront mises autant que possible en action sous les yeux du public, de manière à montrer leur mode de fonctionnement et à initier les visiteurs aux fabrications.

Des expositions spéciales (exposition historique de l'art ancien, exposition anthropologique et ethnographique, etc.), des concours agricoles, concours d'animaux vivants, etc., des auditions musicales et des congrès compléteront l'Exposition.

Les produits exposés seront classés en 18 groupes subdivisés en 120 classes.

Les demandes d'admissions à l'Exposition devront être parvenues au commissariat général avant le 1er février 1899.

Mort du général Poilloüe de Saint-Mars

Le général Poilloüe de Saint-Mars, qui avait dû abandonner le commandement du 12e corps d'armée à la suite de la congestion cérébrale dont il fut atteint l'an dernier aux manœuvres dans la Charente, vient de succomber à une rechute causée par la nouvelle qu'une de ses parentes était morte dans la catastrophe du Bazar de la Charité.

Le général de Saint-Mars était né à Condé-sur-l'Escaut le 6 août 1832, et était sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant en 1851. La guerre de 1870 le trouva chef de bataillon en Algérie, où il avait passé presque toute sa carrière, y déployant les qualités militaires et cocardières qu'il devait plus tard exalter dans son commandement de Limoges. Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1878, il se montra un chef de corps actif, plein de souci pour la santé et le bien-être du soldat, pardonnant beaucoup au troupier débrouillard.

Général de brigade et général de division, M. de Saint Mars fut désigné pour toutes les Commissions où l'on s'occupe de la nourriture ou de l'habillement ; son action, à ce point de vue, a été particulièrement grande.

Il fallut le commandement du 12e corps pour mettre M. de Saint-Mars en relief. Il s'efforça d'accroître l'esprit militaire, d'améliorer l'état matériel des troupes, de faire pénétrer les idées d'hygiène. Nul plus que lui, en ce temps, ne sut se faire aimer du troupier.

Le général Poilloüe de Saint-Mars était en disponibilité, mais dans trois mois il devait entrer dans le cadre de réserve où il aurait rendu des services signalés ; nul plus que lui n'aurait pu surexciter le dévouement et le patriotisme des réservistes et des territoriaux. Sa perte est donc douloureuse pour pays.

Les révélations d'Arton

M. Le Poittevin, juge d'instruction, avait chargé le docteur Garnier, médecin légiste, de se rendre auprès de M. Levrey, sénateur, qui n'avait pu, vu son état de santé, venir au petit Parquet où il avait été convoqué.

Le docteur Garnier a constaté qu'en effet M. Levrey était atteint d'hémiplégie et d'un affaiblissement cérébral.

Le magistrat instructeur a entendu MM. Deluns-Montaud et Saint-Martin, ancien député du Vaucluse.

Me Demange, avocat d'Arton, a pu conférer avec son client.

Quant à Souligoux, il reste sourd aux convocations dont il est l'objet. Le bruit court que le mandataire d'Arton est en fuite.

M. Le Poittevin a, paraît-il, décerné contre lui un mandat d'amener.

L'incendie de Paris

Les souscriptions

Le *Figaro* annonce que sa souscription est close au chiffre de 1 million 218.015 francs et comprend 84.896 fr.75 pour les sauveteurs, 11.006 fr. pour la famille Jullian, 13.687 fr. 25 pour la famille David et 1 million 89.425 fr.04 pour les œuvres du Bazar de la Charité.

La souscription ouverte par notre confrère le *Rappel*, au profit des sauveteurs du Bazar de la Charité, atteint 15.000 fr.

D'où vient le million ?

De l'*Eclair* :

» On cherche toujours le généreux donateur du fameux million. On l'a attribué à Mme Hirsch et à Mme Lebaudy. Ces attributions étaient inexactes. Mme Hirsch a pris la peine en ce qui la concernait de démentir l'information.

» Aujourd'hui le bruit court que le donateur ne serait autre que M. de Mackau. Par la mort dans l'incendie, dont il serait un peu responsable, de sa belle-sœur Mme de Vintimille, M. de Mackau hérite. Sur cet héritage, il aurait prélevé un chiffre correspondant à la recette que le Bazar de la Charité fit l'an passé et qu'il était l'un des seuls à exactement connaître : 937,438 fr.

» Si l'on considère que cette somme n'est pas encore versée, ce versement étant subordonné à quelques arrangements ultérieurs, on conviendra que l'idée d'un héritage non liquidé vient aussitôt à l'esprit. Pour ces raisons — et pour d'autres — nous croyons pouvoir désigner M. de Mackau comme le mystérieux donateur du million jusqu'ici anonyme. C'est la part du feu ! »

— M. de Mackau, par une lettre à l'*Eclair*, fait démentir ce bruit.

La course de Bordeaux-Paris

La septième épreuve de la grande et classique course annuelle Bordeaux-Paris s'est terminée par la victoire du coureur français *Rivierre*, qui une fois de plus s'affirme comme un stayer merveilleux. Gagnant de cette même épreuve Bordeaux-Paris en 1896, vainqueur du Bol-d'Or un mois après, et enfin triomphateur de cette dernière course, n'est-ce pas splendide ?

Rivierre a mis 20 heures 36 minutes 46 secondes à accomplir le parcours (591 kilomètres).

Cordang arrive second en 20 heures 50 minutes ; son entrée sur la piste est également très applaudie.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Nouvelles militaires

M. le général Amade, inspecteur général du 3e arrondissement de gendarmerie, pas-

sera la revue des brigades de l'arrondissement de Cahors, le mercredi 19 mai, à 7 heures du matin, sur la place Thiers.

Le général Amade, passera la revue des brigades de l'arrondissement de Figeac, à Figeac, le mardi 18 à midi, et des brigades de l'arrondissement de Gourdon, à Gramat, le 18, à 9 heures du matin.

Adjudication

Samedi soir, à trois heures, a eu lieu à l'hôtel de la préfecture, l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction de la ligne de Carsac à Gourdon.

M. Allary, domicilié à Quillan (Aude), a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 151 limilimes par franc.

Bourses d'enseignement primaire supérieur

16 aspirantes s'étaient fait inscrire ; 11 ont été déclarées admissibles après les épreuves orales ; 7 sont définitivement reçues. Ce sont :

Mlles Arènes, Bousquet et Cambou, de l'école primaire supérieure de Montcuq ;

Mlle Vernhet, de l'école primaire supérieure de St-Céré ;

Mlles Callez de l'école laïque de Catus ; Pressouyre, de l'école laïque de Comiac ; Souladie, de l'école laïque d'Espeyroux.

CAHORS

Inspection

Lundi matin a eu lieu sur la place Thiers, la revue du 7e de ligne, par le général Fabre, commandant le 17e corps d'armée.

Un public nombreux a admiré l'allure et la vigueur de nos braves troupiers, dont les manœuvres ont été remarquables.

L'après midi, le général Fabre a fait exécuter, dans la cour de la caserne, des exercices militaires et des exercices de cane et de boxe.

Tout a été merveilleusement réussi et le général a été vraiment enthousiasmé de l'ensemble impeccable des mouvements. Il a tenu à témoigner sa satisfaction au corps des officiers.

Ce matin, le régiment est parti à 5 heures pour des exercices en campagne, du côté des Durands. Nous croyons savoir que tout a aussi bien marché que hier.

Le dîner d'inspection qui réunissait le général, le colonel, les officiers supérieurs et les chefs de service, a eu lieu à l'hôtel Lacassagne.

L'inspection s'est terminée, comme toujours, par la réception individuelle des officiers.

Syndicat agricole du Lot

Le syndicat agricole s'est réuni à trois heures, sous la présidence de M. Rey, député, assisté de MM. Dufour, Dupuy et Bouyssou.

Le secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté.

Il est en outre, donné des explications sur le fonctionnement du Syndicat pendant l'année 1896. Il ressort que 175,000 kilos d'engrais ont été livrés aux membres du Syndicat

M. le président prend la parole et, dans une causerie des plus intéressantes, il explique en détail le vœu qu'il a déposé au Conseil général. Ce vœu, soumis ou vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.

Un autre vœu déposé par M. Rey, relatif à la création de chambres d'agriculture par département ou arrondissement, est également adopté à l'unanimité.

Ces deux vœux seront transmis au ministère et à la commission du budget.

La séance est levée.

Travaux de couture

L'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement élémentaire des travaux de couture aura lieu jeudi 22 juillet, à 9 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

Les aspirantes devront se faire inscrire huit jours au moins avant la date fixée, à l'Inspection académique et déposer : 1° Leur demande d'inscription, sur timbre de 0 fr. 60. écrite de leur main et signée ; 2° leur acte de naissance.

Une 4e distribution

Nos lecteurs apprendront comme nous, avec un sensible plaisir, qu'une nouvelle distribution est créée à Cahors, à dater du 1er juin prochain.

Cette distribution portera à quatre le nombre des distributions locales, lesquelles seront effectuées aux heures suivantes :

1re distribution	8 h.	matin
2e id.	10 h. 30	id.
3e id.	4 h. 40	soir
4e id.	6 h. 45	id.

En été, la 4e distribution aura lieu à 7 h. 55 du soir et comprendra le courrier de la ligne de Capdenac qui arrive à Cahors à 7 h. 34.

A partir de la même date, une amélioration sera également apportée dans le fonctionnement des boîtes supplémentaires de la ville ; ces dernières seront levées sept fois au lieu de cinq et dans les conditions ci-après indiquées :

1e levée	de 6 h. 42	à 7 h. 46	matin
2e levée	de 10 h. 57 m	à 12 h. 01	s.
3e levée	de 2 h. 27 s	à 3 h. 31	s.
4e levée	de 4 h. 41 s	à 5 h. 45	s.
5e levée	de 7 h. 09 s	à 8 h. 06	s.
6e levée	de 8 h. 13 s	à 9 h. 16	s.
7e levée	de 9 h. 56 s	à 11 h.	s.

Les deux dernières distributions, ainsi que les deux dernières levées de boîtes seront supprimées les dimanches et jours fériés.

Petite réparation, s. v. p.

Nous avons eu l'honneur, il y a quelque temps déjà, de demander à qui de droit une petite réparation, rue des Capucins, sous le pont du chemin de fer.

La rue en cet endroit est un véritable bourbier et nous pensions qu'il suffisait d'attirer sur ce point l'attention de la municipalité pour qu'on prît immédiatement les mesures nécessaires.

Nous nous sommes grossièrement trompé.

La réparation à faire est cependant insignifiante et exigerait quelques heures à peine d'un cantonnier ! Nous demandons pour la seconde fois, au service compétent, de vouloir bien donner satisfaction au public.

Vérification du lait

Vendredi matin, à six heures, le lait a été vérifié par les soins de la police.

Quatre-vingt-quinze bidons ont été examinés et leur contenu a été reconnu satisfaisant.

Quelques laitières, averties par des ouvriers qui allaient travailler aux champs, que la police procédait à cette vérification, ont jugé prudent de ne pas entrer en ville.

Cela seul doit engager notre aimable commissaire de police à renouveler fréquemment l'inspection de vendredi.

La femme décapitée

M. Lagardère, commissaire de police, a envoyé, lundi, à M. Ortille, commissaire spécial à la gare St-Jean à Bordeaux, un morceau d'étoffe pris dans le domicile de la fille Léonie Lacroix, qui avait quitté sa mère et ses deux enfants pour aller à Bordeaux. Le morceau d'étoffe a été comparé avec le corsage de la femme broyée, et la similitude des deux étoffes a établi d'une manière certaine que c'était bien Mlle Léonie Lacroix qui avait mis fin à ses jours en se précipitant sous la locomotive du train venant de Paris.

L'enquête se poursuit.

Foire

La foire du 15 mai a été assez bonne. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 35 à 39 fr. les 50 kil. ; attelages de 400 à 900 fr. la paire.

Porcs jeunes, de 5 à 20 fr. la pièce.

Le cours de ces animaux baisse.

Moutons gras, de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le kilogr. ; agneaux, de 0 fr. 70 à 0 fr 80.

Halle. Blé en vente, 150 hectolitres ; vendus, 145 ; prix moyen, 19 fr. l'hectolitre ; maïs en vente, 120 hectol., vendus, 110 ; prix moyen 10 fr. 70 l'hectol.

Marchés. — Pommes de terre, de 3 fr. à 3 fr. 50 les 80 litres.

Volailles grasses, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le demi kil. ; oisons, de 1 fr. à un fr. 50 la pièce.

Œufs, 0 fr. 50 la douzaine.

Théâtre

Nous rappelons que c'est jeudi prochain, que M. Talbot et son excellente troupe, donne sur notre scène la représentation extraordinaire de

l'Avare

et du Malade imaginaire

Il y aura foule, certainement, pour applaudir l'éminent sociétaire de la Comédie française.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 18 mai 1897

Naissances

Fourastrier Julien-Eugène, impasse Soulès, 7.

Delpech Jean-Louis, rue Devia, 2.

Marie Louise (naturelle), rue du Four Ste-Catherine, 1.

Décès

Delfau Marie, épouse Guignes, 39 ans, rue des Trois-Boudus, 4.

Alibert Virginie, 62 ans, célibataire, rue de la Mairie, 3.

COUR D'ASSISES

Audience du 17 mai

Viol. — Présidence de M. de Cardailhac, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de M. Fieuzal et Fournié, juges. Ministère public, M. Chaigne, procureur de la République. Défenseur Me Besse.

Le 16 juillet 1896, aux approches de la nuit, la jeune Marie-Claire Soutoul, âgée de treize ans, bergère chez le sieur Exe, cultivateur à Montredon, se disposait à ramener à la bergerie les brebis de son maître, lorsque dans le bois dit Bois de la Plaine, le nommé Joseph-Julien Bos s'approcha d'elle à l'improviste. Sans lui dire un seul mot, il la renversa sur le sol, et il essaya de lui faire subir les derniers outrages; mais, devant les pleurs et les cris de sa victime, et pour ne pas être surpris, il se retira sans être arrivé à ses fins.

Celle-ci n'avait pas manqué, en rentrant à la ferme, de raconter à son maître ce qui venait de lui arriver. Soutoul père, avisé à son tour, certain, après examen, que le viol n'avait pas été consommé, et après avoir accepté une indemnité en argent du frère de l'accusé, ne crut pas devoir en informer la justice. Ces faits seraient peut-être restés ignorés si quelques mois plus tard, Bos ne s'était pas rendu coupable d'un autre crime de même nature, et dans des circonstances semblables.

Le 18 février 1897, en effet, à la tombée de la nuit, la nommée Gabrielle Maynard, âgée de dix-neuf ans, bergère chez le sieur Delbos, à Montredon, venait d'enfermer ses brebis dans leur étable, située au lieu dit Bois de Lescure. Elle était occupée à fermer la porte lorsqu'un individu qu'elle avait déjà vu rôder dans les environs et qui n'était autre que l'accusé, se présenta devant elle. D'une main il la saisit et l'entraîna à l'intérieur. Comprenant le danger et saisie de terreur, Gabrielle Maynard résista de son mieux mais en vain.

Sa passion assouvie, Bos recommanda, sous peine de mort, le silence à la jeune fille et s'enfuit ; quelques instants après, Gabrielle Maynard, tout en pleurs, rencontrant son maître venu au devant d'elle, lui fit le récit de sa triste aventure et lui donna

---

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 28

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

RETOUR EN QUERCY

Mais elle n'osait prononcer le nom du Commandeur de peur d'alarmer Jean qui croyait cette passion sinon éteinte du moins endormie.

Le lendemain, Marguerite, armée d'un fusil, suivie de son chien, et cachée sous le déguisement habituel, se dirigea vers la forêt de M. de Cartelanin, qui était, nous le rappelons, à deux mille pas environ du château de Barrès.

Quand elle se trouva sous les grands arbres remplis de chansons d'amour, elle éprouva une émotion étrange. On eût dit que les oiseaux reconnaissants fêtaient son retour et que pour elle la forêt avait étendu partout son moelleux tapis de mousse. Il sortait des halliers des senteurs printanières qu'exhalaient les premières violettes mêlant leur parfum à l'âcre parfum des genévriers, tandis que les ruisseaux courant non loin d'elle, dans les prairies réveillées, lui envoyaient l'écho de leurs voix argentines.

Le châlet du Commandeur était proche. Elle s'avança sans bruit, d'un arbre à l'autre, tenant son chien en laisse.

Déjà l'escalier rustique apparaissait, puis une fenêtre et enfin la maisonnette des bois tout entière.

Son cœur battait avec violence.

Le jeune Commandeur était-il dans sa retraite ? ou bien fallait-il attendre son arrivée, d'ailleurs problématique ?

Elle s'arma de courage, gravit l'escalier, frappa à la porte.

Le silence seul lui répondit.

Tout à coup elle entendit un bruit de voix qui semblait devenir de plus en plus distinct.

Evidemment quelqu'un s'approchait. On allait la surprendre.

Elle redescendit rapidement et courut se dissimuler dans un taillis de houx.

A peine s'était-elle blottie dans les branches aux feuilles hérissées de piquants verts, qu'elle aperçut le garde forestier portant sur sa tête un lourd panier de provisions.

A quelques pas derrière lui s'avançait l'intendant du château chargé de menus objets de table.

Marguerite examina attentivement les mouvements des deux hommes.

Il allèrent droit vers le châlet, qu'ils ouvrirent, déposèrent leur fardeau, rangèrent les quelques meubles épars dans la salle inférieure, puis se retirèrent après avoir laissé la clé à la porte.

Lorsque Marguerite comprit qu'ils étaient suffisamment éloignés, elle n'hésita plus. Comme si la tête lui eût tourné, elle monta au châlet, enleva le contenu du panier abandonné par le garde, et se disposa à mettre la table.

En un clin d'œil, une nappe blanche fut étendue, deux couverts disposés face à face, la carafe remplie d'eau claire puisée à la cascade qui chantait tout près, dans les cailloux.

Tout était préparé. — L'heure de midi approchait.

Maintenant, attendons, dit Marguerite qui s'accouda à la fenêtre, tout comme si elle avait été chez elle, à l'hôtel des Guirandol.

A quoi bon, pensait-elle, agir autrement ? Henri est toujours, à mes yeux, celui que j'ai connu enfant. Je l'aimais alors, je l'aime encore. Je m'en irai s'il me chasse ; mais je veux, auparavant, le voir ici, seuls tous deux, entendre sa voix chère, sous ces bois où l'ennui le ronge sans doute. Quel que soit son accueil, je serais heureuse de l'avoir retrouvé, loin de la maison natale d'où la destinée nous a l'un et l'autre séparés.

Elle rêvait, les yeux perdus dans le fouillis des branches, lorsque son chien, couché à l'entrée de la porte, se dressa pour aboyer.

Elle regarda aussitôt devant elle le sentier que le Commandeur lui paraissait devoir suivre.

Ce dernier se montra, en effet, marchant doucement un livre à la main.

Clouée à sa place par l'émotion, elle ne prononça pas une parole.

Mais l'épagneul courut à M. de Cartelanin avec des bonds joyeux dont il l'environnait.

Et le Commandeur lui rendait ses caresses non sans un certain embarras, facile à expliquer.

Au moment où il allait franchir la première marche de l'escalier, M. de Cartelanin entendit un cri étouffé.

— Henri ! pardonnez-moi ! avait dit la jeune fille.

— Est-ce bien vous, Marguerite avait répondu le Commandeur.

Il vint jusqu'à elle, lui prit les mains, sans prononcer une parole.

— Henri, reprit l'héritière des Guirandol, un moment j'ai failli ne pas vous revoir.

Et en murmurant ces mots, elle était toute triste.

— Mais n'y songeons pas, poursuivit-elle. Je vous retrouve enfin. Pourtant, je ne veux plus vous obséder ; ce sont mes adieux que je vous apporte.

— Vos adieux, Marguerite. Pourquoi me parler ainsi ? Ne voyez-vous pas que vous me faites de la peine ?

— Oh ! je suis résolue enfin. Je ne troublerai plus votre retraite... vos amours...

— Vous me torturez, en vérité. Je vous en prie, soyez moins cruelle.

— Je suis lasse de souffrir par vous et pour vous. Demain...

— Qu'importe demain ? C'est d'aujourd'hui qu'il s'agit, Marguerite.

— Je sais tout, allez ;... oui tout. Vous m'avez repoussée, moi qui vous aimais depuis si longtemps, parce qu'une autre femme m'avait remplacée dans votre cœur..,

(*A suivre*).

aussi exactement que possible le signalement de l'accusé.

Aux charges les plus accablantes, aux déclarations de la victime qui reconnaît formellement son agresseur, Bos se contente d'opposer des dénégations. Il reconnaît toutefois la tentative criminelle dont il s'est rendu coupable sur la personne de la jeune Soutoul, en juillet 1896, alléguant pour sa défense qu'il n'avait pas l'intention de commettre un viol. Bos appartient à une famille honnête ; il n'a pas encore été condamné, mais il avait depuis longtemps une moralité suspecte et la réputation d'un maraudeur.

Les débats ont lieu à huis clos.

Après vingt-cinq minutes de délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur la question de viol et affirmatif sur la question d'attentat à la pudeur avec violences.

En conséquence, la cour condamne Bos à cinq années de réclusion.

Audience du 18 mai.

Vol qualifié. — La cour d'assises juge aujourd'hui le nommé Louis Raynal, âgé de 19 ans, ex-garçon charcutier chez M. Roux, rue du Château, à Cahors.

On se souvient que Louis Raynal s'était introduit, avec effraction, dans la nuit du 13 au 14 mars, chez son ancien patron pour le voler.

Nous avons rapporté, en son temps, les détails de cette affaire.

Louis Raynal était défendu par Me Besse, ministère public M. Dufrêche.

Louis Raynal est acquitté et remis en liberté.

Suppression d'enfant. — La cour s'occupe ensuite d'une suppression d'enfant dont est accusée Berthe Lafaurie, 21 ans, sans profession, demeurant chez ses parents à Pinsac.

Ministère public M. Dufrêche, défenseur Me Besse.

Après les débats, qui ont eu lieu à huis clos, Berthe Lafaurie ayant été reconnue non coupable par le jury, a été acquittée.

LA ROZIÈRE. — *Et la pompe ?* — On nous écrit : Encore et toujours la même question qui revient sur l'eau.

Divers journaux cadurciens se sont déjà occupés de la chose, mais rien n'y fait.

La légendaire pompe dort toujours, couchée au travers d'une de nos habitations ! Chaque passant traversant la Rosière peut la contempler, parée d'une superbe couche de rouille !

On nous l'accorde, et ensuite point d'inauguration. Cela depuis tantôt quatre ans !

En attendant, nos excellents rosiérains, absorbent bénévolement les microbes du puits communal, qu'ils baptisent ingénuement : fontaine de Jouvence !

Il nous semble que certains habitants de La Rosière, se disant au mieux dans les hautes sphères de l'hôtel de ville, pourraient user de leur salutaire influence, en faisant enfin procéder au plus vite à l'installation de cette pompe.

Un groupe d'électeurs.

ARCAMBAL. — *Triste accident.* — On nous écrit :

La famille Cavalié, demeurant à Arcambal, vient d'être cruellement éprouvée à la suite de l'accident que nous allons rapporter.

André Cavalié et son fils Casimir, revenaient de la foire de Gramat, samedi 15 mai, où ils avaient acheté des moutons reproducteurs. Ils avaient dépassé Labastide-Murat de 2 kilomètres environ et arrivaient à la côte de la Fouine, quand le fils dût descendre pour satisfaire un besoin urgent; le père laissa la jument aller au pas et il avait déjà fait une trentaine de mètres, lorsque la roue de sa voiture heurta un autre véhicule traîné par un âne et conduit par une jeune fille. On ne sait trop comment ce choc se produisit, mais ce qui est malheureusement certain, c'est que la voiture de Cavalié fut renversée et ce dernier projeté sur l'accotement de la route, où il resta étendu sans connaissance.

Casimir entendant le bruit produit par le choc, se mit à courir et en arrivant sur le théâtre de l'accident aperçut son père étendu et la jument emportée, qui traînait la *jardinière* renversée.

Ne songeant qu'à son père, le jeune homme le prit dans ses bras, essayant de le ranimer ; tous les soins que put imaginer ce fils éploré furent prodigués au blessé, mais c'est à peine si les pulsations se faisaient sentir et les signes précurseurs de la mort commençaient à se produire.

Cavalié fils appela au secours plusieurs fois de toutes ses forces ; mais en cet endroit inhabité, personne n'entendit ses cris désespérés.

Il confia alors, pour quelques instants, son père chéri à la demoiselle qui conduisait la voiture à âne et alla dételer la jument qui s'était enfin arrêtée hors d'haleine. Revenant à son père le plus rapidement possible, il continua ses soins empressés et pria la jeune fille d'aller avertir le médecin de Labastide.

Peu de temps après, M. le docteur Alayrac arriva en effet, mais il ne put que constater le décès, car demi-heure après la chute, Cavalié père avait rendu le dernier soupir entre les bras de son fils.

De retour à Labastide, M. Alayrac envoya une voiture spéciale à l'effet de transporter le corps du malheureux Cavalié à Arcambal.

Essayer de dépeindre la douleur, les angoisses que ce fils désolé eut à souffrir pendant cette terrible nuit, est impossible, aussi compatissons-nous bien sincèrement aux souffraces morales qu'il dut supporter.

L'accident s'était produit vers cinq heures du soir et avant que l'on pût se remettre en marche, il était environ dix heures. Vers cinq heures du matin seulement, dimanche, la voiture arrivait à Arcambal où le fils Cavalié, prévoyant le terrible effet que produirait sur sa mère et sur sa femme, toutes les deux très nerveuses, la pénible nouvelle, se fit précéder par un de ses amis, auquel il recommanda d'annoncer avec prudence le triste accident.

Quand Mme André Cavalié entendit l'envoyé lui dire qu'on rapportait son mari et qu'il s'était fracturé une jambe, elle s'écria épouvantée : « Non ! il est mort !... il est mort ! » et tomba évanouie. On dut la placer sur un lit où elle éprouve encore des crises nerveuses dont les suites sont à redouter.

Quelques minutes après le corps de M. Cavalié arrivait.

Les funérailles ont eu lieu lundi à 10 heures. Tout Arcambal suivait le convoi.

Cavalié était, en effet, un homme de bien, hautement apprécié pour ses rares qualités ; chose peu commune dans une localité importante, il n'avait pas un seul ennemi.

— Notre correspondant de Soulomès nous a adressé un second article sur l'accident qu'on vient de lire. Son envoi faisant double emploi, nous n'avons pas pu l'insérer.

COURS. — *Situation agricole.* — Bien que le vent du nord souffle continuellement, la gelée blanche diminue, les vignes de la localité et celles des communes limitrophes sont atteintes.

Les noix et tous les fruits sont peu abondants. Les blés sont petits ; les maïs et pommes de terre se lèvent dans de mauvaises conditions, et les prairies naturelles et artificielles seront médiocres à cause du froid persistant.

Les cultivateurs de la campagne souffriront beaucoup de la disette des récoltes et de leur bas prix.

Les bêtes à cornes et à laine ainsi que les petits cochons sont à des prix tels que l'éleveur n'a aucun bénéfice, au contraire.

L'unanimité est complète pour que des mesures soient prises afin d'aider les cultivateurs malheureux.

UZECH. — *Accident.* — Samedi soir, vers huit heures et demie, les nommés Jean Caviole, âgé de soixante-trois ans ; Léon Caviole fils, âgé de vingt-huit ans ; Jean Chabat, âgé de soixante-quatre ans, et Marc Bonnafous, âgé de vingt-six ans, tous propriétaires à Uzech-des-Oules, étaient allés à la foire de Cahors et se retiraient le soir sur la charette de Caviole, conduite par le père, ce dernier en état d'ébriété. Arrivés à la côte de Regourd, à cent mètres de la villa Paul, le cheval, marchant très vite a versé la charette, et les quatre personnes ont roulé dans le fossé de la route.

Tous ont été plus ou moins contusionnés, surtout le père et le fils Caviole.

M. le docteur Relhié, de Cahors, qui revenait de sa propriété d'Englandières, leur a donné les premiers soins à l'auberge Conduché à Regourd, et a déclaré qu'à moins de complications, qu'il ne pouvait prévoir, il ne craignait pas qu'il y eut danger pour aucun d'eux, mais que le père Caviole avait plusieurs côtes fracturées. Chabat et Bonnafous ont pu regagner leur domicile, mais le père et le fils Caviole ont été transportés d'urgence à l'hôpital de Cahors.

M. le commissaire de police, de cette ville, avec le brigadier Bonnifacy, aussitôt l'accident connu, s'est transporté sur les lieux.

Aujourd'hui, le fils Caviole a pu rentrer chez lui avec une épaule luxée et plusieurs balafres à la figure. L'état du père Caviole, quoique grave, n'est pas désespéré.

SAINT-MÉDARD-NICOURBY. — Les dégâts occasionnés par les gelées des 11, 12 et 13 courant sont plus graves qu'on ne le croyait au début. Le soleil a aggravé l'action du froid : les châtaignes, les noyers, les pommes de terre et les fruits ont beaucoup souffert. Les fourrages même sont atteints. La commune de Terrou est aussi très éprouvée.

Les céréales d'hiver, qui avaient été faites dans de mauvaises conditions, ont très mauvaise apparence.

Les agriculteurs s'attendent à une année désastreuse.

SAINTE-COLOMBE. — Par arrêté préfectoral en date du 14 mai, M. Plagne, maire de Ste-Colombe, est suspendu de ses fonctions.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Nous croyons pouvoir annoncer que, hors le cas de force majeure, l'entrepreneur du lot de la route de Marcilhac à Puy-Lagarde, lot sis sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Labouval, commencera ses travaux lundi ou mardi prochain.

GRAMAT. — *La foire.* — La foire du 15 mai a été favorisée par un temps superbe.

Les divers marchés étaient bien approvisionnés, mais les transactions étaient bien lentes.

Une baisse sensible sur tous les bestiaux en général se continue.

La hausse se maintient sur l'avoine et particulièrement sur le blé.

CARAYAC. — Le classement des chevaux, juments, mules et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée est fixé au 21 mai courant à 1 heure du soir.

M. le Préfet a désigné M. Lafferrayrie, conseiller municipal, pour faire partie comme membre civil de la commission de classement.

FOURMAGNAC. — *Le Froid.* — Notre correspondant de Fourmagnac nous a adressé samedi soir les lignes suivantes :

Nous recevons à l'instant, mais nous souhaitons bien vivement qu'elle soit inexacte, la nouvelle d'après laquelle une partie des récoltes en vignes, prunes, noix, etc., serait perdue, par suite de la gelée de ces jours derniers, dans les communes de Fourmagnac, Pons, Lissac, Camboulit et Boussac. Cette dernière serait particulièrement éprouvée sur les bords du Célé, où les quelques vignes qui s'y trouvent seraient presque entièrement brûlées. Le vieil adage du pays serait-il toujours vrai : *annado dé fé, annado dé ré !*

L'oreille du Bûcheron

A quelques kilomètres de Vitry, on rencontre la petite commune de Cheminon qui compte 1.200 âmes. C'est là qu'habite un jeune homme, Bonnet Auguste, qui exerce la profession de bûcheron.

Depuis son enfance, il souffrait d'une terrible maladie d'oreilles et n'osait même pas se présenter en société, car du côté gauche, il existait un écoulement nauséabond. Pour combattre cette infirmité qui causait son désespoir, il avait tout tenté mais hélas ! sans aucun succès.

Un jour qu'il s'était rendu à Vitry, il acheta un journal de la localité sur lequel il lut — ô surprise — la guérison d'un ouvrier tuilier de Courbeton, près Melun. Le remède était à la portée de tous puisque, pour le connaître, il suffisait de demander à l'administration du *Journal de la Surdité*, 112, Boulevard Rochechouart, à Paris, l'exemplaire envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Le bûcheron n'hésita pas un instant. Le soir même, il écrivit à l'adresse indiquée, et après avoir pris connaissance des guérisons qu'avaient obtenues des centaines de malades, il sollicita les soins de l'Institut Drouot.

La cure dura à peine 30 jours, après lesquels le malade recouvra l'ouïe et constata avec joie que les écoulements d'oreilles avaient disparu. Alors convaincu de l'efficacité de la méthode, il écrivit au *Journal de la Surdité* pour le remercier de lui avoir indiqué le seul et véritable remède contre les maux d'oreilles.

LÉOBARD. — *Le froid.* — Les matinée des 12, 13 et 14 du mois courant, ont été funestes à la vigne et aux noyers ; beaucoup de pommes de terre même ont été gelées. Notre commune est une des plus éprouvées du canton de Salviac. Après la ravine, la gelée ! Nos cultivateurs sont consternés.

VAYRAC. — *Foire* — Foire bien garnie d'animaux de toutes espèces ; légère baisse sur les bœufs d'attelage et sur les moutons et brebis. Les porcs de lait sont toujours à de vil prix. On cote :

Bœufs gras, vente active, de 31 à 38 fr. les 50 kil. Vaches grasses, de 28 à 30 fr. les 50 kil. Veaux, de 0.80 à 0 95 le kil. Moutons et brebis gras, de 30 à 38 fr. les 50 kil. Poulets jeunes, de 2 à 2 fr. 50 le kilog. Poules et canards, de 1 fr. à 1 fr. 20. Œufs, à 0.40 la douzaine.

Halle. — Blé de 17.50 à 18 fr. l'hect. Seigle, de 12 à 13 fr. Maïs, de 12 à 14 fr. Avoine, de 8 à 8 50.

GOURDON. — *Chemin de fer de Carsac à Gourdon.* — C'est M. Allary, entrepreneur, qui a été déclaré adjudicataire du tronçon de ligne de Carsac à Gourdon, avec un rabais de 15 francs un centime.

M. Allary a habité déjà parmi nons, puisqu'il a fait exécuter, à Gourdon, des travaux sur la grande ligne de Paris à Toulouse, il y a seulement quelques années, aussi est-il très favorablement connu des Gourdonnais.

Personnel. — M. Guitard, récemment nommé instituteur adjoint stagiaire à Bétaille, vient d'être maintenu, sur sa demande, à Gourdon, où il exerçait depuis plusieurs mois les fonctions de suppléant.

L'eau. — M. Brassot, ingénieur hydrographe, est arrivé samedi matin à Gourdon. Il s'est fait immédiatement conduire aux sources de Janis et Fontanges pour indiquer les nouvelles fouilles à faire en vue de l'étude définitive de ces bassins.

Il était accompagné de plusieurs membres du conseil municipal et de quelques ouvriers.

Il paraît que ces sources sont très abondantes et d'un débit très régulier.

Que ne se hâte-t-on donc de résoudre rapidement cette importante question ? Ce serait certainement le plus grand service que la municipalité puisse rendre à la cité gourdonnaise, si déshéritée sous ce rapport.

FIGEAC. — *Foire.* — Notre foire de samedi, favorisée par un beau temps, a été assez bonne, malgré sa coïncidence avec la foire de Gramat. Les cours sur les bœufs étaient en baisse, les veaux se vendaient de 65 à 75 c. le kilo ; les moutons, de 60 à 65 c. ; hausse sur le blé, de 17 fr. 50 à 18 fr. ; avoine, 8 fr. ; maïs, 12 fr. ; haricots, 16 fr., le tout l'hectolitre. Graines fourragères : trèfle, 85 fr. ; luzerne 84 fr. ; sainfoin, 83 fr. les 100 kilos. Les volailles grasses valaient 50 et 55 c. la livre ; œufs, 40 c. la douzaine. Le marché était bien approvisionné en légumes nouveaux.

Accident mortel. — M. Antonin Ric, âgé de trente-deux ans, propriétaire à Saint-Hilaire-Bessonnies, ayant fait une chute dans sa grange, est tombé sur une fourche et s'est empalé. La mort a été presque instantanée.

Une mauvaise digestion provoque la migraine, la somnolence, les maux de l'estomac ; un verre de *Vin de Peptone de Chapoteaut* à chaque repas, réveillant et régularisant les fonctions digestives, fait disparaître ces malaises.

A VENDRE

Le domaine de VALÉRY ROUGIÉ

à LALBENQUE (Lot)

Les dépendances de ce domaine avoisinent le bourg. Les bâtiments d'exploitation, vastes et en très bon état, sont situés presque au centre d'une étendue de trente-cinq hectares de terres contiguës. L'étendue totale est de quarante hectares et demi, comprenant : prés, bois, pâtures et terres labourables propres à toutes les cultures du pays : tabac, froment, maïs, vignes, truffes, etc.

S'adresser à M. JEAN SABRIÉ, courtier en domaines, avenue de Molières, à Caussade (Tarn-et-Garonne).

Près de quatre ans ! — Fetges (Pyrénées-Orientales), le 8 mars 1896. — Je souffrais depuis près de quatre ans d'une névralgie à la tête ; après avoir pris une boîte de vos bonnes Pilules Suisses, j'ai éprouvé un bien-être que je n'avais pas ressenti depuis longtemps.

Mademoiselle Hélène BONNERICH (Sig. lég.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36e année. Sommaire du numéro 2094 du 15 Mai 1897.

Portraits (Nécrologie) : S. A. R. Mgr le duc d'Aumale (d'après le tableau de Bonnat). — Portraits divers de Mgr le duc d'Aumale : A 3 ans. — A 9 ans. — Colonel du 17e léger. — Lieutenant général. — Député à l'Assemblée nationale. — Commandant du 7e corps.

Paris : Cérémonie funèbre à N.-D. en mémoire des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité.

Amérique : New-York : Inauguration du monument de Grant. — Arrivée du président Mac-Kinley. — La revue navale.

Espagne : Barcelone : Exécution des anarchistes dans le fossé de Monjuich.

Départements : Oise : Le château de Chantilly, légué par Mgr le duc d'Aumale à l'Institut de France. — Bouches-du-Rhône : Vues extérieures et intérieures de la nouvelle cathédrale de Marseille, consacrée le 6 mai.

Sicile : Palerme : La villa d'Orléans, résidence de Mgr le duc d'Aumale.

La mode dans le monde : Toilette pour mai 1897.

Beaux-Arts (Supplément) : Salons de 1897 (Champs-Elysées) : Le sillon, tableau de M. Debat-Ponsan. — Les piroguiers, tableau de M. Marius-Perret. — Retour de chasse, tableau de M. Tessier. — Cloître du musée de Toulouse, tableau de M. Caster. — Entre l'amour et l'art, tableau de M. A. Creswel. — Jeune fille dans un salon, tableau de M. Gadala. — Les modeleurs, tableau de M. Quinsac. — Le premier vendredi du mois en Flandre, tableau de M. L. Delbecke. Arrivée du tsar et de l'impératrice, place de l'Hôtel-de-Ville, tableau de M. Luigi-Loir.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — Mode dans le monde, par Ludka. — Sport, par Archiduc. — Le duc d'Aumale, par N. Nozeroy. — La cathédrale de Marseille, par B. Fournier. — L'exécution des anarchistes à Barcelone, par L. Passos.

Explication des gravures, Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, Echecs, Rébus, Récréations, Vélocipédie etc.

Nouvelle : Portrait de femme, par L. Faran.

En suppément : Les Salons de 1897 (Champs-Elysées et Champ de Mars), par O. Merson.

Le numéro : 50 centimes.

GRAND SUCCÈS

Jean RICHEPIN

Poésies extraites de : *La Chanson des Gueux, la Mer, les Caresses et les Blasphèmes.*

Mises en musique par G. MICHIELS

1re *Série.* — 1. L'enfant de Bohême. — 2. Le mauvais hôte. — 3. Mon verre est vidé. — 4. Les Petiots. — 5. Un coup d'riquiqui. — 6. Les vieux papillons.

2e *Série.* — 1. A la dérive. — 2. Au cimetière. 3. Déclaration. — 4. En ramant. — 5. La Forgeronne. — 6. Le Jacques.

Avec accompagnemen de piano : Chaque, 1 fr.

Pour recevoir *franco*

Adresser commandes et mandats

à PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi, Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LE MUSÉE DES FAMILLES (61e année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Mai 1897 :

Les pirates de Venise, par L. de Caters. — Félicienne, par U. Saint-Vel. — Causerie, par Eug. Muller. — La mante religieuse, par J. H. Fabre. — L'illustration et les illustrateurs, par E. Bayard. — Les salons de 1897, par G. Migeon. — Mai, par Al. Muenier. — Par devant maître, par Champol. — Le rêve du porteur d'eau, par Sixte Delorme. — Le mouvement scientifique, par G. Brunel. — Mosaïque.

Illustrations par Ed. Zier, Em. Bayard, M. de Lambert, Kirchner, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE MONDE MODERNE

demandez un spécimen complet **gratuit** pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France

5, rue Saint-Benoît, Paris

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnerez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : **45** francs. — 2e classe : **36** francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 50 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (Lot)

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi *franco* des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris hPénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis **80 fr.** la barrique logé et en sus *franco* sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : **3 fr.** (franco poste).

5me édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES,** Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE,** par Puy-l'Évêque (Lot).

UNE MAISON de 1er ordre

Possédant belle clientèle pour les

VINS & COGNACS

Propriétaire de **six Domaines** classés en Gironde, notamment du

Château PAVIE, 1er cru de St-Emilion

Demande un **Représentant** de toute honorabilité, bien relationné. Position d'avenir. Ecrire à M. **Ferdinand Bouffard,** 5, rue de la Gare, BORDEAUX, ou au château Pavie, Saint-Emilion (Gironde).

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**

Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MÊME DES

Plaies et Ulcères variqueux dits **incurables.**

Ce **Traitement** qui a été essayé dans les **HOPITAUX** avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne **dérange pas du travail;** il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médn Spéciste, ancien Aide-Major des Hôpitaux Mres, 9, rue de Turin, PARIS. *Consultations gratuites par Corresp.*

25 ANS DE SUCCÈS

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le *Larousse illustré en 6 volumes* sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1er avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

DÉPOSÉ

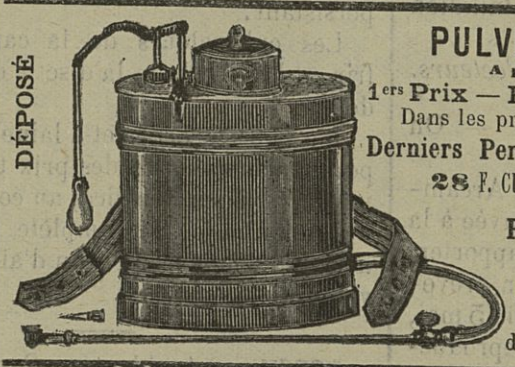

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1ers Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES

CHEMINS DE FER

EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :

0,50 centimes; sur Carton, 0,75 centimes